

PROFIL

L'ASSOCIATION, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Première partie: LES ORIGINES DU CINEMA AMATEUR

L'analyse de la situation produite récemment dans le cadre du travail sur le Plan triennal de développement nous a permis de retracer les grandes étapes de l'Association, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ces informations fort intéressantes vous permettront de mieux saisir tout le développement qu'a pu connaître l'Association depuis sa création en 1973. A compter de ce numéro et dans les cinq prochains, vous vivrez un voyage à travers le temps qui vous mènera à l'aube de l'année 1989, date du 15^e anniversaire de fondation de l'Association.



Photo: Bauer

La technique cinématographique fut inventée au tournant du siècle. Les inventeurs et les expérimentateurs qui les suivirent dans cette folle aventure furent ainsi par la force des choses les premiers cinéastes amateurs et les véritables pionniers de l'art cinématographique. Ils devinrent très tôt aussi les premiers artisans et les professionnels d'une industrie naissante, qui allait fasciner et faire courir les publics du monde entier.

L'avènement de formats plus légers que le 35mm, tels le 16mm et surtout le 9.5mm durant les années 20, et encore plus le double 8 et le 8mm régulier durant les années 30, allait d'autre part lentement et progressivement rendre cette technologie plus accessible aux nombreux adeptes intéressés à explorer à leur tour cette forme d'art, de création, d'expression et de communication, sur des formes et des bases plus individuelles et personnelles. Dès lors, le cinéma amateur était devenu une réalité, un phénomène reconnu qui ne cessa jamais de se manifester par la suite, un peu partout à travers le monde.

Question de mettre en commun et de partager talents, connaissances, intérêts, expertises, équipements, ressources financières et tout ce qu'il faut pour faire un film... les cinéastes amateurs travaillaient souvent en équipe qui, dans plusieurs cas, prirent la forme de clubs. Par désir et curiosité de montrer leurs films et de voir ceux réalisés par d'autres adeptes, les clubs commencèrent à échanger entre eux et formalisèrent leurs rapports au point de se regrouper à l'intérieur de fédérations nationales de cinéma amateur.

Tant et si bien que naquit l'UNICA (Union internationale des cinéastes amateurs) qui, lors de sa création officielle à l'Exposition universelle de Paris en 1937, regroupait déjà une vingtaine de fédérations nationales, principalement d'Amérique du Nord et d'Europe, mais aussi d'Asie, d'Afrique du Nord et d'Amérique du Sud. L'UNICA existe encore aujourd'hui et

compte une trentaine de fédérations nationales.

Au Québec, la plus éclatante manifestation de la vitalité du cinéma amateur fut sans doute la célèbre émission "IMAGES EN TÊTE" de la télévision de Radio-Canada qui, de 1958 à 1969, anima et stimula les amateurs tout en diffusant leurs films à un public de téléspectateurs ravis. Mais il n'existait aucun regroupement structuré pour les cinéastes amateurs québécois et canadiens, et ce n'est qu'en 1963, à la suite du Festival du cinéma amateur de Mont-

réal, que sera créée la **Fédération des cinéastes amateurs canadiens (FCAC)**, dont le siège social s'établit alors à Ottawa.

Les débuts de la FCAC furent lents et difficiles: problèmes linguistiques et différends idéologiques amenèrent dès 1965 une scission, suite à laquelle les dissidents fondèrent à Toronto la **Society of Canadian Cine Amateurs (SCCA)**, un regroupement de "home movies club" affilié à l'UNICA et dont la principale activité consiste, encore aujourd'hui, à organiser un festival-congrès annuel.

En 1968, le siège social de la FCAC passe d'Ottawa à Montréal et la fédération connaît quelques bonnes années, notamment sous la direction d'André Lafrance et de Lucien Marleau qui veillent à la diffusion du cinéma amateur dans les festivals, à la télévision et dans divers événements. Mais en 1971, faute de subventions et de reconnaissance du gouvernement fédéral, la FCAC suspend ses activités. On conclut à l'époque à la non-viabilité d'une association nationale canadienne véritablement bilingue, en exprimant le souhait de voir quelqu'un lancer une association provinciale. En 1965, un groupe avait bien lancé la **FEDERATION QUEBECOISE DU JEUNE CINEMA**, mais celle-ci ne vécut pas bien longtemps.

Ce n'est toutefois qu'en 1973 que s'organisa (encore grâce à l'initiative de Lucien Marleau) la création de l'**Association des cinéastes amateurs du Québec (ACAQ)**, devenue depuis l'**Association pour le jeune cinéma québécois (APJCQ)**.

Recherche et rédaction: Michel Payette

Dans le prochain numéro:

La création de l'Association des cinéastes amateurs du Québec (1973-1976).

HISTOIRE

L'ASSOCIATION, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Deuxième partie: LA CREATION DE L'ASSOCIATION DES CINEASTES AMATEURS DU QUEBEC

En 1973, à Sherbrooke, un projet "Perspective Jeunesse" (dont l'objectif était de recenser tous les cinéastes et films amateurs du Québec) se termine par une Semaine du cinéma amateur réunissant plusieurs amateurs de différentes régions du Québec. C'est là, plus précisément en août 73, que l'on exprima le vœu de voir naître une association québécoise de cinéastes amateurs et qu'on mit sur pied un comité chargé de voir à sa création. Rencontre à Trois-Rivières en septembre, autres rencontres à Montréal et, finalement, obtention des lettres patentes le 3 janvier 1974.



c) *exerce cette activité sans en attendre une rémunération pécuniaire.*

Marleau expliquera plus tard dans le "Guide de poche du cinéaste amateur" qu'il y a, selon lui, deux "catégories de cinéastes amateurs": ceux qui cherchent un tremplin pour devenir professionnels, selon lui minoritaires, et ceux qui en font par pur loisir, "comme on fait du ski nautique ou du tennis". Cette deuxième catégorie serait majoritaire, mais aussi passagère:

Lors de l'Assemblée de fondation, tenue le 25 mai 1974, un premier Conseil exécutif formé de 5 personnes (principalement de Montréal) est élu. Il est mandaté pour compléter le CA en recrutant 13 représentants régionaux. Lucien Marleau, l'instigateur du projet, est élu président.

Objectifs et clientèle

Les objectifs de l'ACAQ, tels qu'inscrits dans les premières lettres patentes, sont:

- a) Grouper en association les cinéastes amateurs du Québec
- b) Offrir à ses membres des moyens de perfectionnement, collaboration et information
- c) Représenter ses membres tant auprès d'organismes du monde du cinéma que d'organismes du monde du loisir
- d) Promouvoir, faciliter et encourager la production et la diffusion des films des cinéastes amateurs
- e) Organiser et tenir des conférences, réunions, assemblées et expositions pour la promotion et le développement du cinéma amateur
- f) Imprimer, éditer et distribuer toutes publications pour les fins ci-dessus
- g) Etablir une bibliothèque se rapportant au cinéma amateur ou à des sujets connexes à ce loisir.

On constate que l'unanimité était établie sur le concept d'amateur. Il correspondait à une réalité historique internationale bien ancrée dans les moeurs, et Marleau avait eu de fréquents contacts avec l'UNICA (Union internationale des cinéastes amateurs) et le mouvement amateur international. La définition du cinéaste amateur était même intégrée aux règlements généraux de l'Association (Art. 5.4):

"Cinéaste amateur" désigne toute personne qui:

- a) choisit le cinéma comme outil d'expression
- b) exerce une activité créatrice ou technique ayant rapport au cinéma

"Il y aura toujours des cinéastes amateurs mais, en règle générale, ce ne sera jamais les mêmes. Chez plusieurs, le cinéma amateur est un phénomène passager... Pour une association de ce genre, c'est un éternel recommencement. En conséquence elle doit rester jeune, fraîche et dynamique. Il lui faut des règlements généraux, des politiques, une philosophie et un conseil d'administration assez souples pour comprendre ce phénomène et s'y accommoder, même au risque de passer pour une association qui ne semble pas évoluer."

Et au paragraphe suivant, il insiste aussi pour dire qu'il ne faut pas "confondre le cinéma d'amateur avec le cinéma artisanal". Il ne parvient toutefois pas à définir ce terme ni à établir cette distinction avec autant de clarté.

Activités

A la lecture des documents de l'époque, on comprend que toute la notion de développement devait se faire au niveau local, à travers la mise sur pied d'ateliers de cinéma et éventuellement de "clubs de cinéastes amateurs". L'Association nationale devait appuyer la mise sur pied de ces clubs et ateliers, fournir et transmettre une expertise technique et favoriser la diffusion des films produits par les clubs. La production devait toutefois être le fruit de l'entraide et de la mise en commun des ressources des membres du club et l'Association nationale n'avait pas à s'en préoccuper. Marleau le précisera aussi dans le "Guide de poche":

"Il faut se rappeler que l'ACAQ est un regroupement provincial d'individus et de clubs de cinéastes et, comme tel, n'organise pas d'activités individuelles pour ses membres. Elle n'est pas une maison de production, ni une banque d'appareils, ni une source de financement de projets spéciaux, ni un club local."

La création de l'Association des cinéastes amateurs

Suite de la page 4

Les activités et réalisations de l'Association au cours de ses deux premières années de fonctionnement (1974-1975 et 1975-1976) consisteront principalement à:

Publier le bulletin d'information "Débobinons"; organiser occasionnellement des ateliers de cinéma dans différentes localités; participer à des événements pour y présenter ateliers et projections; présenter des films amateurs "sur le câble"; travailler à la préparation d'un répertoire des films amateurs et du "Guide de poche"; et finalement tenir, en avril 76, le **Festival de l'image**, au Complexe Desjardins, en collaboration avec l'Association des photographes amateurs, événement qui obtint un large succès populaire.

Il est d'autre part intéressant de noter qu'aux assemblées générales, plusieurs membres exprimeront aussi leur désir de lire plus d'articles techniques dans le "Débobinons" et de voir l'Association offrir aux membres différents services techniques précis (pistage, copies, prêt d'équipement, ...)

Financement

L'Association obtint en 74-75 une subvention de \$12,000 du HCJLS (Haut-Commissariat à la Jeunesse, au loisir et au sport, qui allait être plus tard à l'origine du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche qui subventionne encore aujourd'hui l'Association) pour la préparation du "Guide de poche en vue de la création de clubs de cinéma amateur et de l'organisation d'ateliers de cinéma". Mais en 1975-1976, pour des raisons (semble-t-il...) de "querelles de ministres", c'est le ministère des Affaires culturelles qui allait assumer une subvention de \$35,000. Marleau, qui tenait beaucoup à la philosophie loisir, qualifia cette affaire de "mariage de raison" et s'inquiéta un peu de l'avenir des amateurs.

Recherche et rédaction:
Michel Payette

Dans le prochain numéro: Le débat "amateur-artisanal" et l'émergence du concept "jeune cinéma" (1976-1978).

HISTOIRE

L'ASSOCIATION, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'À NOS JOURS

Troisième partie: Le débat "amateur-artisanal" et l'émergence du concept "jeune cinéma"

Le 12 juin 1976, un nouveau conseil d'administration est élu, composé d'individus qui ont des philosophies et orientations très différentes de leurs prédécesseurs. 6 sont de Montréal, 3 de Québec, 1 de Beloeil et l'autre de Joliette (les représentants régionaux avaient toujours été difficiles à recruter). Luc Côté devient président et il sera suivi au cours de cette même période par Diane Richer et Gilles Cadieux. Ils sont jeunes, modernes, et perçoivent la clientèle de l'Association comme dépassant la stricte réalité, un peu simpliste, couverte par la définition classique de l'amateur. Ils ne font pas nécessairement partie de clubs de cinéma amateurs, et n'aiment d'ailleurs pas nécessairement se faire qualifier d'amateurs; non seulement considèrent-ils le concept un peu dépassé, mais ils savent de plus que le mot "amateur" tend à perdre de sa noblesse et véhicule aussi avec lui, auprès de certains publics, différents préjugés associés à des oeuvres de qualité inférieure. Entre eux, et parfois même dans leurs écrits, ils utilisent déjà le vocable "jeune cinéma".

Ils veulent aussi répondre à des besoins matériels très concrets au niveau du soutien à la production. Et dès septembre 76, un budget de \$4,000 sera voté pour un programme de **soutien direct à la production** (attribué à 21 projets pour une moyenne de \$200/projet), et un autre de \$4,500 pour la création d'un circuit de diffusion. Les deux programmes seront ratifiés en assemblée spéciale et seront en vigueur pendant deux ans.

A cette époque, un mouvement qualifié de "cinéma artisanal" fait aussi beaucoup parler de lui au Québec. Il est composé d'individus qui ont acquis une certaine expérience cinématographique, se sont fortement impliqués et engagés dans le processus de création, et arrivent de peine et de misère à produire leurs films, avec des moyens techniques artisanaux très limités. Pour la plupart, ils n'en tirent pas vraiment un revenu; ou si peu... de subsistance, peut-être! Mais aucun ne considère qu'il fait du cinéma par loisir. Ils sont empreints d'espoir face au renouvellement politique à Québec, dénoncent la mainmise étrangère sur l'industrie cinématographique, veulent s'engager socialement comme travailleurs culturels et réclament plus d'audace de la part des agences culturelles gouvernementales.

La question de savoir si l'ACAQ aurait pu devenir l'Association des cinéastes **amateurs et artisans** sera débattue principalement entre décembre 76 et mars 77.



Dès mars 77, il était effectivement devenu clair que les artisans ne désiraient pas rejoindre l'ACAQ, même si l'Association avait déjà commencé à reformuler son langage pour parler d'amateurs et d'artisans. Cette fréquentation permit néanmoins l'établissement de nouvelles relations, cordiales et sympathiques, entre les deux groupes: plusieurs des films diffusés par l'Association étaient des films artisanaux et certains bénéficièrent aussi de l'aide du programme de soutien à la production.

Le profil de l'Association changea donc assez fortement durant cette période. Sans prétendre représenter le mouvement artisanal, l'Association ne voulait plus être strictement identifiée comme limitée au concept classique et européen d'amateur. La clientèle était plus jeune et, au Québec, dans le nouveau contexte des temps sociaux où loisir, étude, travail, chômage, B.S., projets communautaires, stages et démarches personnelles se confondaient souvent pour les jeunes, sans doute qu'une majorité du membership (sinon au moins les personnes les plus impliquées dans la vie de l'Association!) s'identifiait à une alternative et à une relève culturelle dont les aspirations relevaient beaucoup plus que du simple loisir. On discutait depuis plus d'un an du vocable "jeune cinéma" et c'est effectivement celui qu'on allait bientôt adopter plus formellement.

Ironiquement, c'est aussi à cette époque que sortaient les publications de type cinéma amateur produites durant la période précédente, et c'est au cours de cette seconde année que la responsabilité ministérielle revenait du Ministère des Affaires culturelles au Haut-Commissariat à la jeunesse, au loisir et au sport!

Cette période fut elle aussi couronnée par son Festival, le **Festival du jeune cinéma québécois**, en avril 1978, au cinéma du Vieux-Montréal (un lieu moins populaire et fréquenté que le Complexe Desjardins, où avait eu lieu le *Festival de l'Image* en 76, mais à caractère beaucoup plus culturel, reflet de la nouvelle tendance...) Deux mois plus tard, l'assemblée générale donnait mandat d'entreprendre les démarches pour faire confirmer le nom de "Association pour le jeune cinéma québécois".

Recherche et rédaction: Michel Payette

Dans le prochain numéro: Une Association "pour" le jeune cinéma québécois qui développe son intérêt pour le super 8

HISTOIRE

L'ASSOCIATION, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Quatrième partie: Une "Association pour le jeune cinéma québécois" qui développe son intérêt pour le super 8 (1978-1981)

Durant la période précédente, suite à la décision des artisans de ne pas intégrer formellement l'Association, certains individus (Pouliot, Gagnon, Côté,...) avaient avancé dans le "Débobinons" la possibilité pour l'Association de se vouer plus spécifiquement au développement du cinéma super 8. Le 16mm, disait-on alors, était devenu très dispendieux et exigeait des moyens et ressources sinon professionnels, au moins de type artisanal, pour sa production. Quant à la vidéo, son statut était encore imprécis, entre le vieux noir et blanc et la nouvelle vidéo couleur, et plusieurs groupes populaires et professionnels couvraient déjà ce champ d'activités. Le super 8 apparaissait comme une alternative intéressante à développer et à approfondir, tant pour "l'amateur" que pour le "jeune cinéaste".

A l'assemblée générale de juin 78, plusieurs membres se dirent fort intéressés par cette approche super 8 et certains d'entre eux furent élus au conseil d'administration (Bernier, Lachance, Payette...). Mais on acceptait quand même pour l'instant une vision

plus large, confirmée par la proposition d'adopter le changement de nom pour "jeune cinéma" (et non, par exemple, "cinéma super 8", comme l'auraient proposé certains). Pour des questions de procédure légale, le changement de nom pour "jeune cinéma" devra être ratifié à une assemblée spéciale en décembre 78 et sera officiellement publié dans la Gazette officielle, le 17 février 1979.

Bien que l'Association continua de diffuser des films et d'organiser des ateliers 16mm, le nouveau vent super 8 se fit sentir de plus en plus au cours de toute cette période. Le journal de l'Association parlera abondamment de la populaire série "La Course autour du monde" (tournée en super 8 et diffusée sur les ondes de Radio-Canada, elle fait rêver tous les jeunes du Québec et intéresse fortement les adultes) et du Festival intercollégial du film super 8 (organisé par Clark, Hamel, Laplante... qui joindront activement l'Association au cours de cette période);

on organisera des rencontres et ateliers super 8, tentera de définir des standards techniques pour le super 8, entrera en contact avec des groupes et cinématographies super 8 étrangers etc... jusqu'à ce qu'on décide enfin d'organiser le 1er Festival international du film super 8 du Québec en février 80. C'était le troisième festival de l'Association qui correspondait, couronnait et reflétait à son tour l'esprit de cette troisième vague pour l'Association (et, si on en juge par la régularité de ce festival qui devint annuel par la suite, il s'agissait d'une vague qui était là pour durer).



L'Assemblée générale de... 1980! Vous reconnaissez-vous? A l'avant: Sylvain Bernier, Louise Boudreau, Robert Sabourin et Jacques Kirouac. Les physionomistes ont peut-être identifiés, de dos (!), Jean Hamel, moustachu à l'époque, et Denis Laplante (chevelu...) dans la 2e rangée, à gauche.

Une autre importante préoccupation à cette époque était le développement régional. Les pressions du MLCP se faisaient sentir avec plus d'insistance. Quoique bien intentionnée depuis ses débuts, l'Association n'avait pas réussi à véritablement s'implanter en région et les représentants régionaux au conseil d'administration étaient de plus en plus difficiles à trouver.

Michel Payette fut engagé pour réaliser une première étude dans laquelle il proposa une stratégie de développement souple,

ciblée autour des principales métropoles régionales du Québec. Les membres du C.A. voulurent concrétiser le rapport et suggérèrent d'y ajouter une "valise des services de l'Association", à offrir aux groupes en région (à l'instar des valises des commis voyageurs québécois, bourrées de produits et de services alléchants).

Recherche et rédaction: Michel Payette

Dans le prochain numéro:

La période super 8: de l'implantation régionale et internationale jusqu'au concept de "fédération" (1981-1984)

LA PERIODE SUPER 8: de l'implantation régionale et internationale, jusqu'au concept de "fédération" (1981-1984)

A l'assemblée générale annuelle de juin 81, l'Association confirme clairement ses deux grandes priorités:

- a) se consacrer exclusivement, et pour l'instant, lit-on dans les documents, au développement du cinéma super 8 (sans toutefois changer le nom "Association pour le jeune cinéma québécois" qui est assez large pour englober tout changement futur);
- b) prioriser une importante offensive de développement régional.

Cette double orientation est soutenue par un discours et une mission axés sur le principe d'accessibilité et sur une philosophie économique du "Small is beautiful". Payette, qui est devenu directeur de l'Association, développera ce discours de façon à ce qu'il puisse habilement se marier à la politique du gouvernement du Québec tant en matière de loisir et de développement culturel, qu'à sa politique cinématographique. Un mémoire présenté à la *Commission d'étude sur le cinéma et l'audio-visuel* en novembre 81 et intitulé Une alternative pour un cinéma populaire et accessible, développera plus en profondeur ce point de vue.

De fait, le 16mm était devenu trop coûteux pour l'amateur moyen et exigeait de plus en plus des budgets de production professionnels. L'aide au cinéma artisanal se faisant rare, le super 8 devenait même la seule alternative pour le jeune cinéaste (artiste-artisan-indépendant-étudiant) qui ne voulait ou ne pouvait accéder au circuit officiel. La vidéo 3/4 était, elle aussi, trop dispendieuse pour l'amateur et quelques groupes s'occupaient de fournir un support aux vidéastes indépendants. Quant à la vidéo 1/2 pouce, elle commençait à s'installer dans les foyers mais demeurait principalement un produit de consommation, limitant le consommateur à la prise de vue sans lui offrir de facilités de montage abordables.

L'orientation super 8 offrait aussi plusieurs avantages pour clarifier le rôle, l'action et l'intervention de l'Association, notamment:

- a) elle permettait d'identifier un créneau d'intervention et de développement bien précis pour l'Association. Bien d'autres groupes couvraient déjà la réalité 16mm ou vidéo alors que les possibilités du super 8 étaient encore largement méconnues au Québec.
- b) elle permettait de faire mieux et même très bien dans un champ plus limité ce qui, compte tenu de ressources aussi limitées, apparaissait préférable à faire très peu dans un plus vaste champ.
- c) elle permettait de couper court à plusieurs questionnements autour d'appellations et de définitions théoriques sur les clientèles et les champs d'intervention.

Tout le monde savait à quoi s'en tenir et pouvait dès lors s'orienter sur une action concrète et précise. Et l'Association connaîtra effectivement une des périodes les plus actives de son histoire au cours de ces trois années. A la manière d'une structure totalement intégrée, la dynamique super 8 se manifestera dans tous les programmes de l'Association et en fera un pôle et un centre de référence unique et quasi-complet: promotion, information-communications, formation (initiation et perfectionnement), recherche, expertise et services techniques, festival, diffusion, régionalisation, relations internationales au sein de la Fédération internationale du cinéma super 8, etc... Un véritable monopole du super 8 au Québec!

Suite à un conflit entourant l'organisation du 3ième festival (février 82), l'Association se verra même catapultée dans une rocambolesque aventure qui suscitera plusieurs grands titres dans les journaux. Dès lors, le Festival international du film super 8 du Québec deviendra un événement hautement connu et reconnu, qui servira de fer de lance pour toutes les autres activités de l'Association.

Au niveau des programmes, la principale innovation est la mise sur pied du centre de production, devenu nécessité pour assurer le développement de l'expertise, la qualité et parfois même l'existence de services super 8 spécialisés au Québec, principalement au niveau de la post-production. Un centre de production bien équipé et accessible à tous est jugé plus souhaitable et rentable qu'un investissement direct et sans lendemain dans divers petits projets individuels. L'autre priorité retenue étant la régionalisation, c'est largement autour du festival que s'édifieront la plupart des groupes régionaux, qui présenteront des extraits du Festival international et leurs propres sélections régionales durant la *Tournée annuelle du festival* (7 villes en mars 82, 9 villes en mars 83). Tant et si bien qu'à la fin de cette période, l'Association sera déjà structurée en fédération nationale regroupant sept associations régionales.

Malgré ce dynamisme, le phénomène super 8 semble commencer à plafonner. Pour les fabricants d'équipements et de produits audio-visuels, qui s'adressent à un marché de consommation, l'avenir est clairement à la vidéo. Ils se livrent une féroce concurrence et inondent le marché de leurs nouveaux produits. Peu à peu, les grands commerçants retirent les caméras super 8 de leurs vitrines et un certain nombre de fabricants abandonnent la production d'équipements super 8.

Suite à la page 7

Pas si dramatique pour le super 8, ni pour ses adeptes, ni pour le jeune cinéaste indépendant, lira-t-on dans certains éditoriaux du programme du Festival international du film super 8, puisque le super 8 n'est plus un marché de consommateurs et devient plutôt un marché bien spécifique de l'audio-visuel pour lequel on peut enfin obtenir des services de qualité, à certains endroits spécialisés bien identifiés. Et de fait, seuls les produits "haut de gamme" resteront sur le marché et le super 8 connaîtra simultanément d'intéressants développements sur le plan technologique (gonflages, post-production, transferts, etc.). A travers le monde, certains jeunes cinéastes indépendants produiront effectivement des oeuvres d'une étonnante qualité qui obtiendront d'ailleurs une reconnaissance internationale. Le Québec ne sera pas laissé en plan, comme en témoigne alors la maturité du Festival international du film super 8 du Québec.

Mais pour une Association qui a aussi pour mandat de promouvoir une pratique populaire et accessible d'une discipline, qui veut rejoindre le plus grand nombre d'individus possible dans toutes les régions du Québec et qui est même soumise à des critères quantitatifs assez restrictifs pour maintenir son statut d'organisme national de loisir auprès du ministère du Loisir, de la Chasse et de la pêche, il devient bientôt clair qu'il faut sérieusement songer à élargir la base en allant à la rencontre des adeptes de la vidéo. Un document de réflexion sera soumis au conseil d'administration à cet effet, à l'automne 83.

Recherche et rédaction:
Michel Payette

Dans le prochain numéro:

6e et dernière partie (1984-1986):

Ouverture à la vidéo, abandon du concept de fédération et amorce du processus d'élaboration d'un plan de développement triennal.

L'ASSOCIATION, DEPUIS SES ORIGINES JUSQU'À NOS JOURS, sixième partie

Ouverture à la vidéo, abandon du concept "fédération de région" et amorce du processus d'élaboration d'un plan de développement triennal. (1984-1986)

Suite à une recommandation du CA en ce sens, l'assemblée générale de juin 84 reconnaît officiellement l'importance de s'ouvrir à la vidéo. La mission de l'Association se lira désormais comme suit: **promouvoir le développement d'une pratique populaire et accessible du cinéma et de la vidéo au Québec.**

Les lettres patentes de l'Association seront modifiées, et les objectifs seront reformulés de la façon suivante:

- a) Promouvoir le développement d'une pratique populaire et accessible du cinéma et de la vidéo au Québec.
- b) Promouvoir et développer, dans toutes les régions du Québec, l'accès le plus large possible aux instruments et conditions nécessaires à l'expression et à la création cinématographique et vidéographique.
- c) Développer des moyens d'information, de formation, de production, d'échange, de collaboration et de diffusion utiles à la poursuite de ces objectifs.
- d) Favoriser le regroupement, sur des bases locales et régionales, des personnes et groupes intéressés par ces objectifs.
- e) Développer des mécanismes de collaborations avec les personnes et groupes partageant des objectifs similaires, à l'extérieur du Québec.

Une première démarche sera proposée, priorisant la manifestation de cette ouverture à la vidéo dans les programmes de communication de l'Association, et l'investigation du développement des complémentarités super 8/vidéo (tournage en super 8 et transfert sur vidéo pour la post-production ou la diffusion). L'année suivante on donnera les premiers

stages d'initiation à la vidéo, et le Festival présentera un programme spécial de jeunes vidéastes du Québec.

On en profitera également pour parler de changement de nom durant cette période. Après tout, l'Association est maintenant devenue une fédération et ne traite plus seulement de cinéma et de vidéo. Et pendant qu'on y est, pourquoi ne pas se demander si l'expression "jeune cinéma" est toujours appropriée, et voir si on ne pourrait pas la supprimer ou la remplacer par quelque chose d'autre? Mais quoi??? Après quelques mois de recherche et de discussion, le conseil d'administration ne réussit pas à obtenir majorité sur un nouveau nom. On décide donc de

geler le débat sur le nom, qui aura toutefois permis de constater que, si tous s'entendent assez bien sur la mission générale de l'Association, son rôle et son créneau d'intervention plus spécifiques restent à préciser.

L'Association veut s'ouvrir. D'ailleurs, à un autre niveau, l'Association convient aussi finalement de l'inaptitude de la formule "fédérations d'associations régionales" qui, à défaut de soutien financier de la part du MLCP qui les a pourtant souhaitées, ne peuvent assurer bénévolement et sans ressources financières des lourds objectifs de développement qu'on voudrait leur confier. En décembre 85, les règlements généraux seront donc modifiés de façon à revenir à une forme de "membership" plus souple, plus ouverte, et plus spontanée, constituée d'individus et de petits groupes locaux ou régionaux impliqués dans des activités de production ou de diffusion.

L'ouverture est donc totale. Mais les champs d'intervention ne cessent de s'élargir. La clientèle potentielle est très vaste est très variée. Les idées, au conseil d'administration, le sont aussi... et nombreuses! Les administrateurs constatent qu'il est impossible d'appliquer à la nouvelle réalité audio-visuelle la stratégie d'action et la structure des programmes en vigueur depuis les dernières années, puisque ces stratégies ont été élaborées à partir d'un modèle parfaitement et verticalement intégré, dans un contexte où il était possible pour l'Association de couvrir à elle seule toutes les principales interventions dans un domaine, le super 8, qui lui était spécifiquement reconnu et réservé, et qu'elle avait elle-même conquis de haute lutte.

Mais dans le nouveau paysage vidéographique, l'Association est loin d'être seule. Les intervenants sont nombreux, mais les possibilités d'interventions pour l'Association le sont aussi. Les besoins sont multiples et toujours illimités, mais les ressources, elles, seront par définition toujours limitées. Une fois de plus, les administrateurs réalisent l'importance pour l'Association de préciser dans ce contexte le rôle spécifique qu'elle entend jouer dans la dynamique de développement du jeune cinéma et de la jeune vidéo québécoise. Son créneau et ses champs d'intervention doivent être identifiés et précisés.

A cette fin, le conseil d'administration demandera incessamment pendant deux ans des fonds au MLCP pour financer le processus d'élaboration d'un plan de développement triennal pour l'Association.

Il obtient finalement cette assistance à l'aube de l'année 86-87, et le nouveau conseil d'administration amorce ce processus dès son élection, à l'été 86. Un long et dur travail qui se poursuit jusqu'à l'automne 87.

FIN